



Minutes de la réunion du Cluster Protection

18/05/2018

Bureau d'UNHCR, N'Djamena

Agenda

- Suivi des points d'actions de la dernière réunion du Cluster Protection
- Une mise à jour sur la situation de la Protection dans la région du Lac Tchad
- Sensibilisation et formation des forces militaires dans les localités où il y a des positions militaires
- Messages clés du Cluster CCCM
- RPM indicateurs
- Enrôlement des PDIs dans la région du Lac Tchad/ICC atelier sur le 'funding gap'
- Divers

Participants dans la réunion

- APSELPA, ATFLP, OCHA, RAGFHT, SG, Sous-Cluster Protection au Lac, Coordinateur du Cluster CCCM

1. Suivi des points d'actions de la dernière réunion du Cluster Protection

4W

12 organisations ont partagé les inputs pour alimenter le tableau de 4W (qui fait quoi). Cependant quelques informations restent incomplètes.

La Coordinatrice fera le suivi avec les chefs des agences (membres du Cluster Protection) afin de pouvoir compléter et finaliser le tableau.

Harmonisation des plans de travail sur la redevabilité

Une téléconférence entre le Ground Truth Solutions, Core Humanitarian Standards (CHS), OCHA et le Cluster Protection a été tenue pour éviter les doublons d'activités entre ces différents acteurs.

Suite à la téléconférence, un questionnaire conjoint a été développé. Ce questionnaire constitue un outil qui permettra aux clusters de collecter des informations afin de renforcer la redevabilité envers les populations affectées au Tchad et contribuera à remplir les objectifs du Plan de réponse humanitaire. Le questionnaire sera adapté aux besoins spécifiques de chaque secteur et partagé par les Coordinateurs des Clusters respectifs.

Note: CHS Alliance et Ground Truth Solutions soutiennent les acteurs clé de l'équipe humanitaire pays pour solliciter et agir sur la base des feedbacks reçus des personnes touchées par les crises, afin de permettre un meilleur suivi de la mise en œuvre du Plan de réponse humanitaire 2018.

Point d'action: Diffuser le questionnaire

Partager un Dashboard pour les données de protection de 2017

Le Dashboard sera finaliser et valider dès que le Cluster Protection reçoive les données de monitoring pour 2017.

Point d'action: Demander à COOPI, OXFAM, CRT d'envoyer tous les données d'incidents de protection pour pouvoir compléter le Dashboard

2. Une mise à jour sur la situation de la Protection dans la région du Lac Tchad

Un Dashboard des données d'incidents de protection enregistrés dans la région du Lac Tchad pendant la période de Janvier à Avril, 2018 a été présentée. Le Dashboard a été produit à la base de données de COOPI, OXFAM et la CRT qui font actuellement le monitoring de protection sur 85 sites au Lac.

Les Dashboard seront dans le futur compléter par un rapport d'analyse couplé avec des commentaires du CCCM/Abris/AME et UNCM-COORD, ce qui permettra d'avoir une situation de protection d'une manière plus élargie et analytique.

3. Sensibilisation et formation des forces militaires dans les localités où il y a des positions militaires

Selon les données de monitoring de protection pour la période de Janvier à Avril 2018, les forces armées sont responsables pour 21 % des cas de violations des droits de l'homme.

Le Cluster Protection juge nécessaire de conduire des séances de formation et de sensibilisation des différentes parties concernées y compris le CM-COORD, les autorités administratives de la région du lac, et les autorités et forces militaires actifs dans la région du Lac Tchad sur les principes humanitaires y compris la protection des civiles, le droit de l'homme, droit humanitaires.

Lors de la dernière réunion du Cluster VBG, le constat des cas d'agressions sexuelles commis par les forces militaires dans la région du Lac Tchad a également suscité le besoin de sensibiliser les forces armées sur la prévention de violence sexuelles et violence basées sur le genre et de développer des messages clés pour le plaidoyer. Cet exercice nécessite la participation active des membres du Cluster.

Point d'action: Coordinatrice du Cluster Protection de prendre contact les membres pour développer un programme de formation et designer les formateurs.

4. Messages clés du Cluster CCCM

L'équipe du Cluster CCCM est en train de mettre à jour les outils de collecte des données et vont travailler avec le Cluster Protection pour s'assurer que les informations liées à la protection dans les différents sites et villages sont régulièrement disponibles et à jour.

Selon le Cluster CCCM, il y a 106,000 PDIs dans la région du Lac auxquels s'ajoutent 20,500 retournés Tchadiens et 583 ressortissant pays tiers (Minutes Cluster CCCM avril 2018).

Les chiffres ont relativement baissés car les estimations concernant les personnes retournées chez elles dans la cuvette sud du Lac ont été retirées du nombre total de déplacés.

Quant au nombre de sites: Il n'y pas encore d'accord sur le nombre définitif et pas de communication officielle pour l'instant dans l'attente de la mise en place des outils du Cluster CCCM (mission en cours fin mai 2018). Cependant, il y a un nombre provisoire de 208 lieux de déplacement dans la région du Lac, nombre qui devrait évoluer de façon marginale lorsque la matrice des lieux de déplacement produite par le Cluster CCCM sera en place.

Il est important de clarifier cette information avec le Cluster Protection pour lever toute équivoque au niveau du terrain.

5. RPM indicateurs

Les données des indicateurs du Cluster Protection ont été renseignées dans le système Response Planning and Monitoring (RPM) pour le premier trimestre 2018 (Janvier à Mars).

Point d'action: Il a été suggéré de réviser les indicateurs pour assurer qu'ils cadrent avec les activités des membres du Cluster et de clarifier lors de prochain renseignement des indicateurs ce que chaque indicateur signifie/comment rapporter.

6. Enrôlement des PDIs dans la région du Lac Tchad/ICC atelier sur le 'funding gap'

Au cours de la réunion sur le Funding Gap tenu du 9-10 Avril à Bagasola le Cluster Protection a identifié l'enrôlement des PDIs comme une des priorités principales du Cluster. Ceci a suscité des questions et commentaires que l'enrôlement ne relève pas de la responsabilité du Cluster Protection.

Il a été confirmé que l'enrôlement des PDIs constitue une base fondamentale pour assurer l'accès à l'assistance et services de protection, d'éviter l'apatridie et développer un plan d'action pour les solutions durables dans la région du Lac Tchad. Point de vue partagé par le Global Protection Cluster.

Une note conceptuelle pour aller de l'avant a été développée et présentée à l'EHP. La note propose une collaboration entre le HCR, OIM, PAM et UNICEF visant à renforcer les données des populations dans la région du Lac Tchad. Des discussions sont en cours entre ces quatre agences et la Coordinatrice du Cluster Protection tiendra le Cluster au courant des développements.

Toutefois et malgré la clarification apportée sur cette question, l'enrôlement a été enlevé de la matrice « funding gap » de protection.

Point d'Action : Coordinatrice du Cluster Protection de demander à OCHA de restituer les besoins exprimés par le Cluster Protection dans la matrice de « funding gaps ».

7. Divers

Formation sur la protection transversale

En accord avec les stratégies Protection HCT et Protection Cluster, des formations sur la protection transversale ont été conduites à N'Djamena, Abéché et Bagasola du 16 Avril à 10 Mai pour les membres du Cluster Sécurité Alimentaire. L'objectif était de renforcer les capacités des participants afin qu'ils puissent utiliser les outils et ressources disponibles pour l'intégration des principes de Protection tout au long de leurs projets et programmes.

Il a été recommandé de faire des formations des formateurs sur la protection transversale pour les Coordinateurs des autres Clusters pour qu'ils puissent eux-mêmes former leurs membres, ce qui constitue une bonne pratique dans d'autres contextes humanitaires.

Selon le TdR du Cluster Protection, il a aussi été clarifié que le Cluster Protection est responsable de mener un appui technique là où se trouvent les personnes déplacées internes (notamment la région du Lac Tchad), et que le HCR en tant que lead sur la protection des réfugiés est chargé de toutes questions de protection dans les contextes où se trouvent les réfugiés.

Comité d'Orientation Stratégiques

Il a été proposé qu'un comité d'orientation stratégique – un organe technique au sein du Cluster - soit établi pour traiter des réflexions techniques et décisions stratégiques du Cluster. Une décision sur la mise en place d'un comité d'orientation stratégique sera prise lors de la prochaine réunion du Cluster Protection.

Point d'action: Une décision sur la mise en place d'un comité d'orientation stratégique sera prise lors de la prochaine réunion du Cluster Protection.

La prochaine réunion du Cluster Protection tiendra lieu jeudi le Jeudi 21 Juin à 14H00 au bureau du HCR à N'Djamena